

ÉTUDE DE PERTINENCE – QUESTIONS À COUVRIR

Essentiellement, l'étude de pertinence vise à fournir des données et des recommandations ayant trait à la pertinence d'élaborer un programme d'études menant à l'AEP. Ces données préciseront notamment les besoins de formation relatifs à l'exercice du métier ou du poste de travail visé par l'étude. Les résultats de cette étude sont transmis principalement :

- aux gestionnaires de la commission scolaire, pour décision sur la pertinence du projet;
- à Emploi-Québec régional, pour l'émission d'un avis formel.....
- aux différents partenaires impliqués directement dans le projet (comités sectoriels, entreprises, etc.);
- au MEQ, pour fins de financement de l'élaboration du programme ou de son accréditation;
- au responsable de l'élaboration du programme d'études à la commission scolaire.

De manière opérationnelle, l'étude de pertinence est à prédominance qualitative plutôt que quantitative et doit fournir des réponses à un ensemble de questions portant sur les principaux aspects suivants :

- sur le métier ciblé et sa définition;
- sur l'emploi relié à ce métier;
- sur l'état actuel de la formation qui prépare à l'exercice du métier;
- sur les interrelations existantes entre les formations disponibles et le métier ciblé;
- sur les alternatives de solution, la pertinence d'une formation et les impacts probables sur l'organisation de cette formation;

1. Fonction de travail

- Quelle est la fonction de travail (métier principal, métier connexe ou fonction d'un métier principal) associée au projet de formation visé par l'étude?
- Quels sont les liens avec la Classification nationale des professions (CNP)
- Comment se définit la fonction de travail ou le métier ciblé?
- Où se situe-t-elle par rapport à la fonction de travail principale ou connexe?
- Quelles sont les appellations d'emploi que l'on retrouve en milieu de travail?

2. Emploi

Lors d'un projet pouvant être élaboré par une seule commission scolaire pour répondre à des besoins régionaux, les informations recueillies peuvent se limiter à une région, le cas échéant. L'ampleur du bassin d'emploi et du bassin de clientèle devra cependant permettre de justifier la pertinence d'un programme d'études.

- Quels sont les secteurs d'activité où l'on retrouve cette fonction de travail?
- Quelles sont les entreprises ou catégories d'entreprises ciblées?
- Quel est le nombre de travailleurs pour la fonction de travail visée? (Niveau régional, provincial) Qu'en est-il par rapport à la fonction de travail principal ou connexe?
- Quel est l'état de l'offre et de la demande de la main-d'œuvre?
- Quel en est l'évolution prévisible?
- Existe-t-il des exigences importantes de mobilité?
- Quelles sont les principales responsabilités et les principales tâches associées à l'exécution de la fonction de travail visée?
- Quelles sont les conditions générales d'exercice du métier?
- Qu'est-ce qui distingue ces responsabilités et ces tâches de la fonction de travail principale ou connexe?
- Quels sont les conditions d'embauche et les compétences (générales et professionnelles) recherchées par l'employeur?
- Y-a-t-il des exigences légales et réglementaires, de santé et de sécurité?
- Existe-t-il une corporation ou une association professionnelle ou d'autres ministères et organismes concernés? Quelle est leur implication?

À noter qu'Emploi-Québec ou d'autres partenaires du marché du travail possèdent généralement des informations pertinentes sur ces questions.

3. Formation

Quel est l'état précis de la formation préparant à l'exercice de la fonction de travail en cause?

- Quelles sont les caractéristiques de la clientèle scolaire pour les programmes existants?
- Quelles sont les carences de formation détectées par les employeurs?
- Quelles sont les exigences des employeurs? (préalables académiques, expérience, autres)
- Quelles sont les caractéristiques de la clientèle scolaire qui sera ciblée pour la formation envisagée?

4. Programmes et fonctions de travail

- Quels sont les programmes d'études permettant de répondre aux besoins de formation en lien avec la fonction de travail ciblée? avec la fonction de travail principale ou connexe?
- Existe-t-il des chevauchements entre les programmes existants au regard de la fonction de travail ciblée? Qu'est-ce qui les distingue?

5. Pertinence, impacts et conclusions

- Quelles sont les façons les plus adéquates de répondre aux besoins? Quelles seraient les alternatives?
- Quels seraient les impacts organisationnels à répondre à ces besoins par le système éducatif? (équipements, ressources humaines, organisation pédagogique, etc.)
- Quels sont les moments les plus opportuns de répondre aux besoins?
- Dans l'hypothèse où la décision est de poursuivre avec l'élaboration d'un programme, quel sera l'objectif de formation poursuivi?
- Quelles seront les délimitations du métier ciblé pour une formation?